



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 21 juin 2016

Communiqué de presse

SECURISATION DE LA FETE DE LA MUSIQUE ET DE L'EURO 2016



A l'occasion de la Fête de la musique qui a lieu ce mardi 21 juin et de la poursuite du championnat d'Europe de football, Michel Lalande, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, a décidé la mise en place d'un dispositif de sécurité adapté afin de garantir le bon déroulement de ces événements festifs et familiaux.

Alors que les bars resteront ouverts toute la nuit par dérogation spéciale de la mairie de Lille, le dispositif de sécurité fera intervenir des patrouilles de la sécurité publique et des CRS toute la nuit. La gendarmerie nationale assurera des contrôles en périphérie de l'agglomération lilloise. Les secouristes, sapeurs-pompiers et équipes médicales du Samu sont mobilisés pour apporter les premiers secours. Ce dispositif sera coordonné depuis le centre opérationnel activé en préfecture.

Constatant l'absence de débordements et de dégâts depuis le début de l'Euro 2016 et l'efficacité du dispositif de sécurité, le préfet n'a pas pris d'arrêté limitant la vente et la consommation de boissons alcoolisées pour la Fête de la musique, ni pour le match Italie-Irlande au stade Pierre-Mauroy le 22 juin. Il en a informé le président de l'Union des métiers de l'industrie et de l'hôtellerie. Il a tenu à saluer l'esprit de responsabilité observé par l'immense majorité des commerçants, qui ont accepté la mise en œuvre de mesures restrictives la semaine dernière à l'occasion des matchs Russie-Slovaquie et Angleterre-Pays de Galles. Il lui a demandé de rappeler aux membres de son organisation la responsabilité qui les engage lorsqu'ils servent des boissons alcoolisées à des personnes manifestement ivres. Les contrôles seront multipliés à l'occasion des manifestations des 21 et 22 juin et le préfet rappelle qu'il sanctionnera, avec la plus extrême sévérité, ceux qui s'affranchiraient de cette réglementation. Au besoin, il prendra, en lien avec la mairie, de nouvelles mesures limitant la vente et la consommation de boissons alcoolisées ainsi que de fermetures. A ce jour, deux établissements font l'objet d'une fermeture administrative pour 15 jours et 8 autres d'un avertissement. Par ailleurs, la direction départementale de la sécurité publique a interpellé 29 personnes pour ivresse publique manifeste depuis le début de la compétition.

A l'occasion du dernier match de qualification joué au stade Pierre-Mauroy, ce mercredi à 21h, opposant l'Italie à l'Irlande, pour lequel aucun risque particulier n'est signalé, le préfet rappelle l'ensemble des moyens mobilisés : plus de 3 400 agents dans le département du Nord dont plus de 1 400 policiers de la sécurité publique, des CRS ainsi que des gendarmes, avec un dispositif mis en place plusieurs heures avant le début du match et maintenu à son terme jusqu'à dispersion de l'ensemble des spectateurs. Les contrôles concernant tous les flux de circulation se poursuivront ainsi que les opérations de vérification à l'entrée du stade et de la fans zone.

Le préfet souligne les très bonnes conditions dans lesquelles se déroule la compétition : plus de 300 000 spectateurs ont assisté aux matchs au stade Pierre-Mauroy et dans la fans zone sans compter les supporters en ville. Aucun incident significatif n'est à déplorer. Les forces de l'ordre ont procédé à l'interpellation de 109 individus. Parmi eux, 56 ont été placés en garde à vue. Onze ont été interpellés pour vente à la sauvette. Dix-sept personnes ont fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière, dont sept mesures ont d'ores et déjà été exécutées. En termes de secours, 235 personnes ont été prises en charge via les postes répartis dans la fans zone, le stade et en centre-ville, dont 63 ont fait l'objet d'un transport à l'hôpital pour des soins sans gravité.